



OIL, STRAWBERRY*

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 05-20-2020

Date de révision: 05-20-2020

Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : OIL, STRAWBERRY*
n° CAS : N/A
Code du produit : 50-8147-04
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

The Lebermuth Company
4004 Technology Drive
46628 South Bend, IN - United States
T 574-259-7000 - F 574-258-7450
info@lebermuth.com - www.lebermuth.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC - USA: 800-424-9300 International: +1 703-527-3887 / 1-800-424-9300
CCN 13010

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226 Liquide et vapeurs inflammables
Toxicité aiguë (inhalation:vapeur) Catégorie 3	H331 Toxique par inhalation
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315 Provoque une irritation cutanée
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B	H317 Peut provoquer une allergie cutanée
Mutagénéicité sur les cellules germinales, catégorie 1	H340 Peut induire des anomalies génétiques
Carcinogénéicité, catégorie 1	H350 Peut provoquer le cancer
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS CA) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H331 - Toxique par inhalation
H340 - Peut induire des anomalies génétiques
H350 - Peut provoquer le cancer

Conseils de prudence (GHS CA) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 - Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

OIL, STRAWBERRY*

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).
P331 - NE PAS faire vomir.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
DIETHYL PHTHALATE	1,2-benzene dicarboxylic acid diethyl ester / 1,2-benzenedicarboxylic acid, diethyl ester / ANOZOL / BISOFLEX DEP / DEP(=diethyl phthalate) / diethyl 1,2-benzenedicarboxylate / diethyl phthalate / diethyl-o-phthalate / diethyl-ortho-phthalate / di-n-ethyl phthalate / di-normal-ethyl phthalate / DPX-F5384 / ESTOL 1550 / ethyl phthalate / KODAFLEX DEP / NEANTINE / o-benzenedicarboxylic acid diethyl ester / o-phthalic acid diethyl ester / ortho-benzenedicarboxylic acid diethyl ester / ortho-phthalic acid diethyl ester / PALATINOL A / PALATINOL A (R) / phthalic acid diethyl ester / phthalic acid ethyl ester / PHTHALOL / PLACIDOL E / SOLVANOL	(n° CAS) 84-66-2	25 - 50	Acute Tox. 3 (Inhalation:vapeurs), H331
Methyl ester of rosin (partially hydrogenated)		(n° CAS) 8050-15-5	10 - 25	Non classé
Ethyl methylphenylglycidate		(n° CAS) 77-83-8	10 - 25	Skin Sens. 1B, H317
Naphtha, petroleum, hydrotreated heavy		(n° CAS) 64742-48-9	10 - 25	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Muta. 1B, H340 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304
ETHYL ACETOACETATE	1-ethoxybutane-1,3-dione / 3-oxo butanoic acid ethyl ester / acetoacetic acid ethyl ester / acetoacetic ester / acetocetan ethylate / acetylacetate, active / active acetyl acetate / butanoic acid, 3-oxo-, ethyl ester / diacetic ester / diacetic ether / EAA (=ethyl acetoacetate) / ethyl 3-oxobutyrate / ethyl acetoacetate / ethyl acetonecarboxylate / ethyl acetylacetate / ethyl acetylacetonate / ethyl ester acetoacetic acid / ethyl-3-oxobutanoate / ethyl-beta-ketobutyrate	(n° CAS) 141-97-9	5 - 10	Flam. Liq. 4, H227

OIL, STRAWBERRY*

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
BENZYL BUTYRATE		(n° CAS) 103-37-7	1 - 5	Non classé
ETHYL BUTYRATE		(n° CAS) 105-54-4	0,1 - 1	Flam. Liq. 3, H226
ETHYL MALTOL	2-ethyl pyromeconic acid / 2-ethyl-3-hydroxy-4H-pyran-4-one / 3-hydroxy-2-ethyl-4-pyrone / 4H-pyran-4-one, 2-ethyl-3-hydroxy- / ethyl maltol / veltol plus	(n° CAS) 4940-11-8	0,1 - 1	Acute Tox. 4 (Voie orale), H302
BENZYL SALICYLATE	benzoic acid, 2-hydroxy-, phenylmethyl ester / benzyl 2-hydroxybenzoate / benzyl o-hydroxybenzoate / benzyl ortho-hydroxybenzoate / benzyl salicylate (Q) / benzyl salicylate 00402 / salicylic acid benzyl ester / salicylic acid, benzyl ester	(n° CAS) 118-58-1	0,1 - 1	Eye Irrit. 2B, H320 Skin Sens. 1B, H317
Piperonyl acetate		(n° CAS) 326-61-4	0,1 - 1	Non classé
METHYL ANTHRANILATE		(n° CAS) 134-20-3	0,1 - 1	Eye Irrit. 2A, H319
ZINGERONE		(n° CAS) 122-48-5	0,1 - 1	Non classé

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après ingestion : Risque d'œdème pulmonaire.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

OIL, STRAWBERRY*

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Prendre toutes les mesures techniques nécessaires pour éviter ou minimiser le dégagement du produit sur le lieu de travail. Limiter les quantités de produit au minimum nécessaire à la manipulation et limiter le nombre de travailleurs exposés. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Les sols, murs et autres surfaces de la zone de danger doivent être nettoyés régulièrement. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Mesures d'hygiène : Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DIETHYL PHTHALATE (84-66-2)

USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom local	Diethyl phthalate
ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Remarque (ACGIH)	URT irr

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Aucune donnée disponible
- Couleur : Mélange contenant un ou plusieurs composants ayant les couleurs suivantes:
White Colourless to light yellow Colourless
- Odeur : Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition.
Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante:
Sweet odour Mild odour Floral odour Aromatic odour Ester smell
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible

OIL, STRAWBERRY*

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 58 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,024 (1,014 - 1,034)
Solubilité	: Insoluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	: 1,485 (1,475 - 1,495)
----------------------	-------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Liquide et vapeurs inflammables.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Toxique par inhalation.

ATE CA (vapeurs)	7,813 mg/l/4h
------------------	---------------

VELTOL PLUS (4940-11-8)	
DL50 orale rat	1150 mg/kg (Rat, Oral)
DL50 orale	1200 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg (Rabbit, Dermal)
ATE CA (oral)	1150 mg/kg de poids corporel

BENZYL BUTYRATE (103-37-7)	
DL50 orale	2500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (oral)	2500 mg/kg de poids corporel

BENZYL SALICYLATE (118-58-1)	
DL50 orale rat	2227 mg/kg (Rat)
DL50 orale	2200 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	14150 mg/kg (Rabbit)
ATE CA (oral)	2200 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	14150 mg/kg de poids corporel

DIETHYL PHTHALATE (DEP) (84-66-2)	
DL50 orale rat	8600 mg/kg (Rat, Oral)
DL50 cutanée lapin	> 7940 mg/kg (Rabbit, Dermal)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5 mg/l (4 h, Rat, Inhalation)
ATE CA (oral)	8600 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	3 mg/l/4h

OIL, STRAWBERRY*

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ETHYL ACETOACETATE (141-97-9)	
DL50 orale rat	10800 - 12300 mg/kg (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male/female, Experimental value, Oral)
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male/female, Experimental value, Skin, 14 day(s))
ATE CA (oral)	10800 mg/kg de poids corporel

METHYL ANTHRANILATE (134-20-3)	
DL50 orale	2780 mg/kg de poids corporel
ATE CA (oral)	2780 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

ISO PAR H (64742-48-9)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après ingestion : Risque d'oedème pulmonaire.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

BENZYL SALICYLATE (118-58-1)	
Log Pow	4,31 (Estimated value)

DIETHYL PHTHALATE (DEP) (84-66-2)	
CL50 poisson 1	17 ppm (96 h, Pimephales promelas, Flow-through system)
CE50 Daphnie 1	52 mg/l (48 h, Daphnia magna)
EC50 72h algae 1	23 mg/l (Scenedesmus subspicatus, Growth)
BCF poissons 1	15 - 16 (Mugil cephalus)
BCF poisson 2	117,5 (504 h, Lepomis macrochirus)
BCF autres organismes aquatiques 1	1100 ppb (Ostreidae, Fresh weight)
BCF autres organismes aquatiques 2	340 - 450 ppb (Lamellibranchiata, Fresh weight)
Log Pow	1,4 - 2,82

ETHYL ACETOACETATE (141-97-9)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l (OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test, 96 h, Danio rerio, Semi-static system, Fresh water, Experimental value, GLP)
EC50 72h algae 1	> 100 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, Desmodesmus subspicatus, Static system, Fresh water, Experimental value, GLP)
Log Pow	0,8 (Experimental value, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method, 20 °C)

OIL, STRAWBERRY*

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

12.2. Persistance et dégradabilité

VELTOL PLUS (4940-11-8)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.
BENZYL SALICYLATE (118-58-1)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.
DIETHYL PHTHALATE (DEP) (84-66-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Readily biodegradable in water.
ETHYL ACETOACETATE (141-97-9)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

VELTOL PLUS (4940-11-8)	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.
BENZYL SALICYLATE (118-58-1)	
Log Pow	4,31 (Estimated value)
DIETHYL PHTHALATE (DEP) (84-66-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).
BCF poissons 1	15 - 16 (Mugil cephalus)
BCF poisson 2	117,5 (504 h, Lepomis macrochirus)
BCF autres organismes aquatiques 1	1100 ppb (Ostreidae, Fresh weight)
BCF autres organismes aquatiques 2	340 - 450 ppb (Lamellibranchiata, Fresh weight)
Log Pow	1,4 - 2,82
ETHYL ACETOACETATE (141-97-9)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
Log Pow	0,8 (Experimental value, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method, 20 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

BENZYL SALICYLATE (118-58-1)	
Log Pow	4,31 (Estimated value)
DIETHYL PHTHALATE (DEP) (84-66-2)	
Tension de surface	0,0375 N/m (20 °C)
Log Pow	1,4 - 2,82
ETHYL ACETOACETATE (141-97-9)	
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.
Log Pow	0,8 (Experimental value, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method, 20 °C)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Département des transports

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

OIL, STRAWBERRY*

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG)	: 1266
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: PRODUITS POUR PARFUMERIE
Description document de transport (IMDG)	: UN 1266 PERFUMERY PRODUCTS, 3, III
Classe (IMDG)	: 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IMDG)	: III - matières faiblement dangereuses

IATA

N° UN (IATA)	: 1266
Désignation officielle pour le transport (IATA)	: Perfumery products
Description document de transport (IATA)	: UN 1266 Perfumery products, 3, III
Classe (IATA)	: 3 - Flammable Liquids
Groupe d'emballage (IATA)	: III - Danger mineur

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

VELTOL PLUS (4940-11-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

ALDEHYDE C-16 (77-83-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

BENZYL BUTYRATE (103-37-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

BENZYL SALICYLATE (118-58-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

DIETHYL PHTHALATE (DEP) (84-66-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

ETHYL ACETOACETATE (141-97-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

ETHYL BUTYRATE (105-54-4)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

HERCOLYN D (8050-15-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

HELIOTROPYL ACETATE (326-61-4)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

METHYL ANTHRANILATE (134-20-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

ZINGERONE PURE (122-48-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

ISO PAR H (64742-48-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

VELTOL PLUS (4940-11-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

ALDEHYDE C-16 (77-83-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

BENZYL BUTYRATE (103-37-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

BENZYL SALICYLATE (118-58-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

DIETHYL PHTHALATE (DEP) (84-66-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

ETHYL ACETOACETATE (141-97-9)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

OIL, STRAWBERRY*

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ETHYL BUTYRATE (105-54-4)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

HERCOLYN D (8050-15-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

HELIOTROPYL ACETATE (326-61-4)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

METHYL ANTHRANILATE (134-20-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

ZINGERONE PURE (122-48-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

ISO PAR H (64742-48-9)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SECTION 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure : Aucun(e)
Date d'émission : 05-20-2020
Date de révision : 05-20-2020

Textes complet des phrases H:

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H320	Provoque une irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer

FDS Canada (GHS)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.